

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI.

N° 162 Sec.

OBJET:

Certificat de résidence.

--

Ruhengeri, le 30 janvier 1951.-

Pofulali c/ A

Ruhengeri



4448

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir
le certificat de résidence que vous avez demandé.
Je joins la quittance n° I2 G.2.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

L'Administrateur de Territoire,
R. GAUPIN,

Monsieur Michalios,
Commerçant
à
S. E. N. I. -

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHENERI.

Ruhengeri, le 8 janvier 1951.-

A

N° 116 /SEC.

Référence: Votre lettre en date
du 20 décembre 1950.-

OBJET:

Certificat de Résidence.

-:*

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre
lettre citée en marge et de porter à votre connaissance
que le certificat de résidence, que vous m'avez demandé
vous sera envoyé dès réception d'une somme de quatre vingt
francs, montant de la taxe prévue par la législation.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN,

F

Monsieur Michalios Michel

à

B E N I .-

Michel Michalios
Commerçant
Béni- Kivu
Wongo Belge

2790

Béni le 20 Decembre 1950

Monsieur l'Administrateur Territorial

de et à

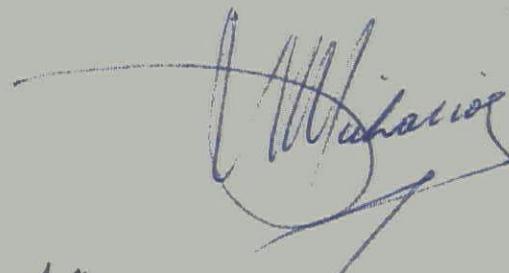
Ruhengeri

Monsieur l'Administrateur,

Je vous prie d'agréer l'honneur de solliciter par le présent
un certificat de résidence à votre territoire du Mai 1949 au Mai
1950

En vous remerciant d'avance veuillez agréer

Monsieur l'Administrateur, mes remerciements anticipés et mes salu-
tions distinguées..



Envoyé le 22 Décembre 1950.



TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RESIDENCE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENERI.

A T T E S T A T I O N

Je soussigné Gaupin R.J., Administrateur du Territoire de Ruhengeri, affirme que Monsieur MICHALIOS Michel, de nationalité grecque, a été inscrit au registre de la population européenne du Territoire de Ruhengeri, du 25 mai 1949 au 10 octobre 1950.

De tout quoi nous avons dressé la présente attestation, à la demande de l'intéressé, le vingt-neuvième jour du mois de décembre mil neuf cent cinquante.

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN,



DROIT PERCU :

80 } . quid. 11 / G.R.